

Synthèse des contributions des participants à l'atelier 2

L'économie culturelle : dans un contexte de financements publics contraints, comment conforter voire renforcer les capacités de création et de production des acteurs de la création : nouvelles formes déjà à l'œuvre et celles à inventer ? entrepreneuriat culturel, mécénat, mutualisation, nouvelles structurations, mentorat, dynamiques de coopération, économie sociale et solidaire... ?
Comment développer la contribution de la culture à l'économie régionale (tourisme ...) ?

Modération : Annie Lavoix et Luc Trias - Région Nouvelle-Aquitaine

Les trois thèmes regroupant les différentes interrogations des participants :

1. La crise du financement de la culture. Les financements des politiques publiques baissent. Parallèlement, il est demandé aux professionnels de la culture un travail plus collectif, plus mutualisé, faisant appel à plus de partenariats privés. D'autre part, les subventions de fonctionnement deviennent des subventions fléchées, ciblées sur des appels à projet et l'on demande aux acteurs culturels de diversifier leurs ressources via le crowdfunding et le mécénat. Quelles sont les limites et les marges de manœuvre ?

En période de crise des financements – celle d'aujourd'hui est réelle -, les politiques culturelles sont souvent les premières à disparaître. Il est plus difficile de les défendre et l'arbitrage en faveur de leur suppression est facilement pris même si l'apport des industries culturelles en matière d'attractivité du territoire est essentiel.

Au moment où une harmonisation des politiques se profile, le compromis actuel fait oublier les spécificités du territoire à travers les régimes d'intervention. Nous sommes confrontés à l'égalité ou à l'équité des traitements. L'harmonisation doit se faire par le haut. Si l'on engage une politique égalitaire plutôt qu'équitable, il y aura une baisse pour certains territoires par rapport aux autres. Il faut impérativement une politique adaptée pour chaque territoire.

Dès lors qu'on l'on s'attachera à un moins-disant économique, cela entraînera automatiquement des pertes d'emploi. Les équipes les plus fragiles disparaîtront si l'on aide uniquement les appels à projets tout en baissant voire en supprimant les subventions de fonctionnement des structures.

Concernant la recherche de financements extérieurs, il n'y a pas de recette miracle. Le crowdfunding est valable pour une maquette à 3 000 €, mais quand il s'agit d'une compagnie de danse, on est loin du compte. Et quand elle trouve des partenaires privés, ces derniers sont déjà très sollicités. L'intervention publique régionale est fondamentale pour le territoire.

- Dans l'harmonisation des politiques culturelles régionales, il faudra préserver les spécificités territoriales (il existe des réalités différentes par territoires et il faut que la politique culturelle régionale en tienne compte) et harmoniser par le haut
- Les moyens publics restent prioritaires (même si d'autres formes se développent)
- Les difficultés budgétaires sont cumulatives puisque les partenariats avec les autres opérateurs sont eux-mêmes touchés par la baisse des budgets des pouvoirs publics
- Les équilibres socio-économiques d'un projet doivent être recherchés
- **Les participants demandent la création d'un atelier pour discuter des modes de financement (fonctionnement, aides aux projets, appels à projet, ...)**

Les collectivités locales et l'Etat demandent aux acteurs culturels d'aller chercher d'autres financements. Sur le terrain, il existe peu de formations qui intègrent les mutations des structures, peu de formations qui s'adressent au secteur privé alors qu'il est une des sources principales de mécénat.

- Soutenir le crowdfunding et la défiscalisation à l'échelle nationale, mais ne pas s'illusionner sur l'impact économique que ces dispositifs permettent
- S'appuyer sur les dispositifs existants et les développer
- Il y a trop d'étanchéité entre les différents services régionaux comme les services économiques et culturels (possibilité d'aides multiples comme en investissement et en fonctionnement, avances remboursables, taux à 0%)

Dans certains secteurs culturels comme les industries culturelles et créatives, productions audiovisuelle et cinématographique, la question économique est immédiatement là puisque l'on parle en termes de recettes réelles et de mise économique. Toujours sur ce secteur, il est important de développer un pôle fort de compétences sur la métropole bordelaise qui peut concurrencer les autres métropoles régionales voire Paris.

- diversité des modèles culturels puisque certains sont largement économiques
- la notion de métropole est essentielle car elle permet un développement à la fois économique et culturel

2. Le financement régional. Est-ce utile et pertinent d'appliquer les principes et les enjeux de l'économie au champ culturel ? Quelles sont les limites de la pertinence ? Quelle notion de filière culturelle et devons-nous nous appuyer sur elles ?

Concernant le mécénat, il ne faut pas prendre une position idéologique qui consisterait à refuser d'« habiller son projet » pour répondre à la demande du mécène. De plus, la problématique du mécénat est largement nationale sur les secteurs culturels, environnementaux, d'insertion et du social même si l'on observe une tendance au retour vers les territoires en difficulté.

- On est aujourd'hui enfermé dans des logiques de modes des mécénats
- L'État devrait avoir une approche plus territoriale du mécénat (vers les zones rurales en difficulté par exemple).

Un projet artistique se place dans une filière, demande une bonne connaissance des réseaux, nécessite des capacités de production, fait appel à une méthodologie et à des techniques, exige beaucoup de temps et de compétences. Il faut donc tenir compte de tous ces volets qui vont se traduire en termes d'emploi. Et selon les cycles des compagnies, l'état de leur structuration leur permettra d'y dédier un emploi ou pas. Sans oublier que les collectivités locales vont exiger également des actions culturelles de médiation dans le cadre des projets artistiques. Cela peut être piégeant pour les compagnies à qui on pourra, paradoxalement, reprocher de faire trop de local et donc refuser de les soutenir dans leur projet.

- Le développement de l'entrepreneuriat doit s'appuyer sur des ressources dédiées
- Ces emplois sont internes ou externes
- Ne pas généraliser les appels à projets au détriment des autres aides classiques car ils nécessitent du temps et des compétences dont peu de compagnies disposent.

En matière de formation, il serait intéressant de travailler plus sur les formations supérieures (licence, master, etc.). En outre, il faudrait développer les formations continues.

- Il n'existe pas assez de cohérence globale entre les formations universitaires et les techniciens culturels du territoire (quelle place leur donne-t-on à l'université, quelles formations leur sont proposées ?)

- Une logique de développement des compétences doit être recherchée (ex : former les personnes aux langues étrangères, être à l'écoute des besoins des filières, repérer les besoins sur un territoire, etc.)
- **Les participants proposent un atelier sur l'emploi culturel et la formation aux métiers de la culture notamment dans l'enseignement supérieur.**

Les artistes sont obligés d'endosser de multiples casquettes. Quand ils travaillent sur le volet pédagogique, leur statut ne leur permet pas de vivre et quand ils vivent avec le RSA, il leur est difficile de trouver du temps pour créer.

- Diversité des statuts des artistes
- Pluriactivité des artistes
- Demande de prise en compte des échanges non monétaires
- Reconnaissance par les politiques publiques des supports existants des accompagnements des auteurs (ex : les Bureaux d'accompagnement des auteurs)
- Les opérateurs culturels sont des agents économiques.

Nous sommes encore aujourd'hui dans une phase de transitions des politiques publiques (reconduction, suppression, évolutions vers de nouveaux modèles) qui génère des inquiétudes. D'un autre côté, la vision de l'artiste est fondatrice, elle est faite d'intuitions et la société en a absolument besoin. La conférence Territoriale de la Culture pourrait être le lieu de réflexion et d'accompagnement de la création.

- La Nouvelle-Aquitaine doit préciser sa stratégie en matière de politique culturelle
- un métissage des savoirs est indispensable dans les domaines culturels et les autres domaines afin d'inventer de nouveaux modèles économiques, de favoriser l'émergence de nouvelles entreprises de formes différentes
- **Les participants proposent un atelier sur la transversalité (comment l'impulser et comment travailler ensemble ?)**

Un des intervenants demande à ce que la transparence des aides régionales (aides définies sur des critères d'évaluation avec les acteurs de terrain en ex-Poitou-Charentes) soit reprise à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. L'exigence de transparence permet de savoir où l'on va et où l'on se situe et offre la possibilité aux acteurs d'être partie prenante des attributions des aides sur le territoire.

- La notion de territoire est une notion indispensable
- Une compagnie est un acteur culturel essentiel dans un territoire,
- L'accompagnement des structures est une garantie de pérennisation des activités

3. On demande de plus en plus aux acteurs culturels de contribuer au développement économique du territoire. Quelle est la place des emplois culturels ? Quelle part prennent-ils dans le champ économique et touristique ? Jusqu'à quel point est-il intéressant pour les acteurs culturels de porter un regard sur l'activité touristique ?

La visibilité du versement d'une subvention sur un ou deux ans n'est pas suffisante pour assurer la pérennité d'un projet. Il est suggéré de travailler sur une proposition d'aide à l'emploi sur le long terme, sur un secteur d'activité donné, pour un maillage sur le territoire, qui procure une stabilité (et pas sur une aide à l'emploi liée à l'insertion). Il faudrait définir véritablement l'emploi culturel qui concerne tous les métiers de la culture et qui peut prendre de multiples formes : technique, artistique, gestionnaire, administratif, financier, communicant, etc.

- L'emploi culturel n'est pas forcément et automatiquement celui de l'artiste
- Nécessité de mutualisation de certains emplois (par ex les chargés de communication sur plusieurs projets via des coopératives d'employeurs)

Les différentes filières culturelles fonctionnent sur des logiques très différentes. Les filières Livre et Cinéma sont déjà structurées et ont mis en place des règlements d'intervention. Le champ du Spectacle Vivant renvoie à un partage accentué des responsabilités où l'effort des communes, des agglomérations et des départements est très important. La Nouvelle-Aquitaine, en tant que chef de file, prend l'initiative d'en poser les enjeux.

Les collectivités locales, chacune dans leurs domaines, n'interviennent plus sur tous les fronts culturels et ont fait le choix de n'en soutenir que certains segments. C'est valable notamment pour les départements. Ce qui fait apparaître la nécessité d'identifier les complémentarités des financements des uns et des autres.

Dans le cadre de la concertation avec les autres collectivités, la recherche de nouveaux segments économiques pour des appels à projets artistiques pourrait être développée comme les 1 % culture dans la voirie, les transports, l'environnement, le social, ...

De plus, il existe des passerelles entre la culture et les champs connexes comme celui du tourisme. Un intervenant prend l'exemple d'un dossier de presse liant culture et tourisme avec comme portes d'entrée le patrimoine, la création, les artistes vivants sur le territoire.

- Nécessité de structurer toutes les filières culturelles dont celle du Spectacle vivant,
- Nécessité de mobiliser d'autres financements que les financements culturels uniquement
- Mieux valoriser la création contemporaine dans les dispositifs de communication touristique (et ne pas se cantonner à la gastronomie et aux paysages)
- Le facteur commun pourrait être une aide au développement qui permettrait de décroiser et de ne plus raisonner en termes de chapelles
- Demande de créer un marché de l'Art en Nouvelle-Aquitaine comme il en existe ailleurs dans d'autres régions (PACA, Ile de France, Pays de la Loire, etc.)
- ***Les participants proposent un atelier sur les dispositifs où la complémentarité entre les différentes collectivités sera mise à plat, développée et coordonnée.***